

AS/Pro (2017) CB 06
25 septembre 2017

Aux membres de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Carnet de bord de la réunion qui a eu lieu à Paris le 21 septembre 2017

La Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, réunie à Paris le 21 septembre 2017, sous la présidence de Mme Liliane Maury Pasquier (Suisse, SOC), en ce qui concerne :

- **Reconnaissance d'un nouveau groupe politique (Groupe des Démocrates libres) : date d'effet** : sur la base d'une note préparée par la Présidente, a approuvé une décision sur l'interprétation de l'article 19 du Règlement de l'Assemblée et a invité sa Présidente à la notifier au Bureau de l'Assemblée ;
- **Défendre l'acquis du Conseil de l'Europe : préserver le succès de 65 ans de coopération intergouvernementale** (Rapporteur : M. Tiny Kox, Pays-Bas, GUE) : a approuvé un rapport et a adopté à l'unanimité un projet de recommandation tel qu'amendé, en vue d'une présentation à l'Assemblée lors de sa partie de session d'octobre 2017 ;
- **Suivi de la Résolution 1903 (2012) : la promotion et le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité des membres de l'Assemblée parlementaire** (Rapporteur : M. Ian Liddell-Grainger, Royaume-Uni, CE) : a approuvé un rapport et a adopté à l'unanimité un projet de résolution tel qu'amendé, en vue d'une présentation à l'Assemblée lors de sa partie de session d'octobre 2017 ; a pris note d'une lettre de M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC) que le Bureau de l'Assemblée lui a transmise et a décidé de demander au Bureau de saisir sur l'élaboration de lignes directrices sur les règles en vigueur en matière d'immunités parlementaires à l'Assemblée, conformément à la recommandation du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) dans son Evaluation de la Déontologie des membres de l'Assemblée parlementaire ;
- **Forum mondial de la Démocratie (Strasbourg, 8-10 novembre 2017)** : a pris note du projet de programme et a désigné M. Serhii Kiral (Ukraine, CE) à la commission ad hoc du Bureau ;
- **Prochaine réunion** : a décidé de tenir sa prochaine réunion à Strasbourg, durant la 4^e partie de session de l'Assemblée (9-13 octobre 2017).

Valérie Clamer

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directrice du Bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe